

# CSEC

LE COMPTE RENDU  
FORCE OUVRIERE EN BREF

1<sup>er</sup> & 2 juil. 2020



*Un CSE central s'est déroulé les mercredi 1er et jeudi 2 juillet à Paris. Il s'agissait du dernier de la mandature actuelle de la présidente de France Télévisions. Par ailleurs, il s'agissait de la toute première réunion de l'instance en présentiel depuis le début de la crise sanitaire. En fait, les élus*

*étaient tous convoqués en présentiel, mais étaient autorisés à siéger en visio s'ils le souhaitaient. Les deux jours de débats ont pu se tenir, même si les conditions techniques ont rendu l'écoute assez inconfortable pour les personnes connectées en visio.*

*Vos élus au CSEC : **Éric Vial - Gregory Hen - Marie-Pierre Samitier - Océan Grenier - Bernadette Balland**  
Représentant Syndical FO au CSEC : **Bruno Demange***

## SOMMAIRE

TELETRAVAIL

RETOUR A LA NORMALE

LA CYBERATTAQUE DONT FRANCE TV A ETE VICTIME

LES DEUX RECRUTEMENTS A LA TETE DE FRANCE INFO ET A LA DGDAP

LE GROUPE SE PORTE PLUTOT BIEN !

QUEL AVENIR POUR FRANCE 4 ET FRANCE Ô ?

L'AFFAIRE DE HARCELEMENT AU SERVICE DES SPORTS

LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

UNE AGENCE DE PRESSE AU SEIN DE FRANCE TV STUDIO

LA FABRIQUE (BORDEAUX)

LA FABRIQUE (VENDARGUES)

QUID DU PLAN D'ACTION MIS EN OEUVRE A LA FABRIQUE ?

FUTUR NRCS

L'OUTRE MER

LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

LES COMPTES DE FRANCE TV

IMPACTS SUR LES PROJETS SALTO ET PHOENIX ?

DE NOUVEAUX OUTILS DE GESTION D'ANTENNES

UN NOUVEL AUDIT DIVERSITÉ

RESTITUTION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION LOGEMENT

POINT EMPLOI



## TELETRAVAIL

L'essentiel de la déclaration liminaire de Force Ouvrière a porté sur notre revendication pour l'ouverture d'une négociation sur le télétravail. La présidente nous a répondu qu'effectivement, cette notion du télétravail avait évolué, et qu'il serait donc nécessaire d'aménager, après cette période estivale, les dispositions qui existent déjà dans l'entreprise. *"On ne peut pas faire autrement que rediscuter de ce sujet"* ajoute-t-elle.

FO a souhaité que ce soit encore plus précis : en l'occurrence une projection avec

un calendrier précis, dès à présent, pour que cette négociation puisse avoir lieu quoi qu'il arrive. La direction a accepté notre demande et nous a précisé que ces réunions de négociation vont être inscrites dès maintenant au calendrier social de septembre.

Et nous venons d'en avoir confirmation avec l'envoi de ce calendrier aux organisations syndicales. **L'ouverture de cette négociation est désormais "gravée dans le marbre"**.

## RETOUR A LA NORMALE

Dans sa déclaration sur la situation générale de l'entreprise, Delphine Ernotte Cunci nous a confirmé que l'urgence sanitaire s'arrêtait à la mi-juillet (sauf en Guyane, où elle est prolongée jusqu'à octobre). **La présence va donc redevenir la**

**norme**, même si ce calendrier a bien changé par rapport à celui qui était envisagé voici quelques semaines. **De la souplesse sera donc acceptée cet été, en attendant les retours de vacances et les négociations sur le télétravail.**

## LA CYBERATTAQUE DONT FRANCE•TV A ETE VICTIME

Il s'agit d'un virus connu, qui a touché principalement le site de diffusion de Varet (même si le Siège a également été

impacté). Au final, tout a bien été géré et est rentré dans l'ordre.

## LES DEUX RECRUTEMENTS A LA TETE DE FRANCEINFO ET A LA DGDAP

La présidente a précisé que son mandat allait jusqu'au 21 août, et que, jusque-là, elle exercerait ses responsabilités, et prendrait toutes les décisions qui s'imposent. (Ces deux nominations en font partie). *"Il semblait important que les*

*équipes soient bien staffées"* a-t-elle ajouté. Elle a complété en précisant que Takis Candilis avait exercé une double fonction pendant toute la crise, mais que cette situation ne pouvait plus perdurer.

## LE GROUPE SE PORTE PLUTÔT BIEN !

Les audiences sont bonnes, les chiffres des différents sites numériques le sont également. Le site FranceInfo reste le plus consulté, avec 25 millions de visiteurs uniques par mois (et donc une progression très forte). A noter : le lancement très réussi de la plateforme Outre-Mer, qui est une vraie fierté pour nous tous (au niveau du

nombre de connections mais aussi de la qualité de l'offre). Ceci a été possible grâce à l'investissement des équipes. A noter aussi : le bilan des élections municipales, avec près de 300 débats locaux, dans un contexte pas facile. De mars à juin, c'est un total de 6 millions de téléspectateurs qui ont été touchés.

## QUEL AVENIR POUR FRANCE 4 ET FRANCE Ô ?

Comme évoqué dans notre déclaration liminaire, l'un des soucis majeurs est le fait, pour les salariés qui œuvrent pour ces deux chaînes, de ne toujours pas savoir ce qu'elles vont devenir, alors que nous sommes maintenant à un mois de l'échéance du 9 août. Certes, l'entreprise

n'est pas maître de la situation, mais celle-ci devient très inconfortable pour ces équipes : **quand la décision va-t-elle enfin être prise ?** La présidente nous a précisé que, ce jour-là, elle n'avait toujours aucune nouvelle.

## L'AFFAIRE DE HARCELEMENT AU SERVICE DES SPORTS

Il y a besoin d'un plan d'action précis et rapide, pour qu'on ne puisse plus se retrouver dans des situations comparables. Des mesures fortes seront prises dans les prochaines semaines. Y aura-t-il des harmonies au niveau du

groupe (par rapport à d'autres mesures prises ailleurs dans le groupe) ? Quelle sera la philosophie ? Là-dessus, la direction nous a juste dit qu'elle ne "pouvait évidemment pas se prononcer tant que la procédure ne serait pas achevée".

## LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

On compte à ce jour un total de 243 projets, dont 7 initiés depuis août 2019. La crise a boosté certains d'entre eux, tel Lumni, lancé en décembre 2019 (juste avant la période de confinement). C'est aussi le cas de la digitalisation ou du travail à distance. **29 projets sont liés à la régionalisation, et 6 à l'Outre-Mer.** 30% des chantiers lancés en janvier 2018 sont terminés, et 60% sont en cours de réalisation. 38% des chantiers technologiques sont terminés.

Sur la régionalisation, c'est notamment la poursuite de l'objectif consistant à passer progressivement, d'ici 2022 d'une chaîne nationale à 13 offres régionales. Avec notamment de nouveaux créneaux régionaux possibles, comme le 18/19h, avec davantage de place pour le décryptage ou le débat interrégional... **FO a redit que cette logique des 13 régions était à relativiser : l'Alsace, par exemple est davantage tournée vers l'Allemagne que vers la Lorraine.**

## UNE AGENCE DE PRESSE AU SEIN DE FRANCE•TVSTUDIO

C'est l'une des évolutions envisagées pour la filiale de France•tv dédiée à la production.

Parmi les activités auxquelles France•tvStudio propose ses offres, il n'y a pas celles pour lesquelles le statut d'agence de presse est requis. Il s'agit notamment de certains documentaires ou magazines. Le projet est donc de pallier ce manque avec la création d'une filiale. La structure sera extrêmement légère, avec 3 CDI seulement...mais pourra employer des pigistes voire accueillir des salariés de France•tv le temps de la mise en œuvre

d'un projet. Il est bien précisé qu'il n'est pas prévu d'opérer des transferts d'ETP de France•tv vers cette filiale, ni d'externalisations. Il s'agit de reprendre des activités confiées actuellement dans le privé.

Cette agence (filiale d'une filiale) sera totalement indépendante et autonome vis à vis de France•tv.

Par ailleurs, la "maison mère" France•tvStudio affiche d'excellents résultats, avec une progression annuelle de 30%, et un chiffre d'affaire de 90 millions d'euros, contre 20 en 2015.

## LA FABRIQUE (BORDEAUX)

Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la dernière commission de suivi des Moyens Internes de Fabrication.

Parmi les sujets majeurs, un focus a été effectué sur le site de Bordeaux (avec celui du projet de "fablab" qui peine toujours à voir le jour). La direction a répondu à cela qu'un tournage devait débuter le 2 ou le 3 septembre. Une autre fiction, initialement prévue à Marseille, sera mise en œuvre afin de "refaire des stocks". Ce tournage est

prévu pour courant octobre, avec prioritairement dessus la présence de salariés de Bordeaux. La direction a ajouté que le "fablab" gardait toute son importance : il reste des travaux à effectuer, et, par ailleurs, les ateliers qui devaient se tenir au printemps ont dû être reportés (Covid oblige). La 1ère réunion de travail est prévue pour mi-juillet, et il a été décidé de faire appel à des facilitateurs pour piloter ces groupes.

## LA FABRIQUE (VENDARGUES)

Des questions sont posées au sujet des postes toujours vacants sur Vendargues, par rapport à ce qui était prévu. **La direction a répondu qu'elle poursuivait ses recrutements, et qu'il n'était pas toujours évident de trouver les collaborateurs recherchés. Et quand ils ne sont pas trouvés, il est fait appel à de l'intermittence !** La direction a réaffirmé que le volume de postes prévus pour la mise en œuvre de l'activité restait le même. Et surtout, que le volume d'activité

était précisément celui qui nous avait été présenté avant le lancement. Cela veut dire qu'entre les titulaires et les intermittents, il y a bien le nombre de collaborateurs qui avait été annoncé, correspondant à ce qui était prévu pour cette activité à Vendargues.

**Par ailleurs, FO a fait remonter une demande forte des salariés de ce site de production du feuilleton "un si grand soleil": la reprise de la négociation de "l'accord Vendargues".**

La direction a entendu, a répondu par la positive, et a accepté d'inscrire cette poursuite dans le calendrier social du mois de septembre. Là encore, nous venons d'en

avoir confirmation, avec l'envoi cette semaine dudit calendrier. **Une bonne nouvelle pour les salariés de Vendargues !!!**

## QUID DU PLAN D'ACTION MIS EN OEUVRE A LA FABRIQUE ?

Les élus ont appris qu'une sensibilisation de l'ensemble des membres de l'encadrement a été engagée. Une demi-journée par semaine est destinée à l'accompagnement des collaborateurs. De même, une présence accrue des RH sur l'ensemble des sites va être engagée, et notamment à Vendargues. Un des points d'amélioration résulte dans l'idée de mieux expliquer les planifications, afin qu'elles soient mieux comprises.

FO a exprimé le sentiment selon lequel nous avons l'impression "d'assister à la conférence de presse de l'entraîneur d'une équipe perdant ses matches, mais expliquant que tout va bien !". Parce que le malaise est profond et tangible. Ce qui a été effectué ne suffit visiblement pas. La direction n'a pas nié le constat.

## FUTUR NRCS

L'info/consultation concernant le projet d'un nouveau système d'information, unique pour l'ensemble de l'entreprise, se poursuit. Il s'agit de remplacer des systèmes tels que Gilda (devenu obsolète) ou Mona Lisa. Le nouvel outil se nomme **Open Média**. Les nouveaux conducteurs seraient acceptés dans toute l'entreprise : les sujets pourraient circuler en fonction des droits qui seraient associés. Reportages mais aussi les métadonnées qui sont liées.

L'ensemble du projet représente un budget de 13 millions d'euros, dont 40% est consacré à la formation des collaborateurs concernés.

Le projet du recours à une expertise a été proposé par certains élus. **Pour les élus FO, ce sujet, technique, ne le nécessite pas. Ils ont aussi constaté qu'il existait une forte impatience de la part de nombreux**

**personnels au Siège, pour que ce nouveau matériel puisse voir le jour rapidement. Pour ces 2 raisons, les élus FO ne sont pas favorables à la sollicitation d'un expert, et ont donc voté contre cette proposition.**

*Par ailleurs, indépendamment de cette position dans ce cas précis, FO a fait le constat que les cabinets d'experts choisis étaient systématiquement les mêmes (entre 2 entités). Sachant qu'il s'agit d'argent public, et de sommes qui se chiffrent en centaines de milliers d'euros (votés par les élus mais versés par la direction), FO a demandé que la direction puisse préciser combien a exactement été versé au total depuis le début de cette mandature sur les différentes instances, et quelle a été la ventilation entre les différents cabinets d'experts.*

## L'OUTRE-MER

Les élus sont revenus sur les sujets évoqués lors de la commission Outre-Mer du 25 juin dernier.

**L'un des grands sujets d'inquiétude porte sur l'incertitude des équipes travaillant sur France Ô : à un mois de l'échéance du 9 août, ils ne savent toujours pas quel sera leur sort.** La direction est donc dans l'obligation d'envisager plusieurs hypothèses, ce qui est extrêmement inconfortable.

Un débat a été lancé suite à la publication d'un article sur le site de Martinique la 1ère, avec l'interview d'un élu local effectuant l'apologie de thèses racistes : le fait que *"l'arrivée d'une population de race blanche ferait qu'un génocide de substitution serait*

*en marche"*. Au moment de la tenue de ces débats, l'article venait d'être dépublié, mais **les élus FO s'étonnent qu'il ait fallu 5 jours pour procéder à cette dépublication, malgré l'existence de plusieurs alertes.** La directrice du réseau Outre-Mer a reconnu qu'il s'agissait là d'actes délictueux. *"La pluralité, ce n'est pas cela"* a-t-elle ajouté.

Autre sujet : **voici un an tout juste que le pacte de visibilité a été signé. Qu'en est-il, un an après ?** C'est sans nul doute un engagement fort de France•tv, qui est plus qu'un réflexe... Il a été convenu qu'un bilan chiffré sera présenté à la prochaine commission Outre-Mer.

## LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

Quelques chiffres sur les moyens mis en œuvre pour accompagner cette reprise : l'entreprise a mis à disposition auprès de ses salariés un total de 609.000 masques chirurgicaux, mais aussi de 175.000 masques tissu, ainsi que 44.000 gels hydro alcooliques individuels.

**Concernant les open space**, la direction a précisé ne pas prévoir de modifier son approche, sauf dans les situations où les collaborateurs seraient très rapprochés (moins d'1,5 m2).

Des solutions seront donc à trouver à certains endroits : par exemple, demander à certains salariés de se déplacer vers d'autres bureaux.

**FO a évoqué l'idée selon laquelle le protocole de gestion de crise sanitaire aurait pu prévoir d'associer un expert médecin, comme un de la Haute Autorité de Santé.** Peut-être serait-il pertinent de l'envisager en cas de nouvelle crise, afin de pouvoir être davantage réactifs encore, en fonction des avancées scientifiques.

## LES COMPTES DE FRANCE•TV

Comme les années précédentes, **2019 s'est terminé tout juste à l'équilibre, avec un résultat positif de 26 millions d'euros.** Ceci, dans un contexte de baisse de nos ressources publiques de 26 millions également, nous faisant passer nos dotations sous la barre des 2,5 milliards d'euros.

Le chiffre de la **publicité et des parrainages a été particulièrement bon**, avec 352 millions d'euros.

Pour restructurer nos comptes, nous avons souvenir de la piste consistant à céder des droits sportifs. La réalité est que ce n'est

pas aussi simple, et que **les sports restent donc en "dépassement maîtrisé"**.

Comme d'habitude, **le réseau France•3 se veut bon élève et fait mieux que ce qui est demandé.**

Le poste "**antennes et programmes**" est en **dépassement** de 4 millions.

Quant au poste "**frais de missions**", **l'entreprise continue à le voir baisser**, et ceci s'explique en 2019 par la baisse des ETP.

Cette année 2019 a permis aussi de constater **des recettes exceptionnelles**, avec les ventes du bâtiment "Horace Vernet" à Issy les Moulineaux (les anciens locaux de France•5) pour 15 millions d'euros, avec une plus-value de 3 millions...mais aussi la "péniche Thalassa" pour 1,4 millions.

À noter aussi : la vente de nos parts dans Mezzo s'est révélée plus profitable qu'attendu.

**Sur les ETP**, nous en avons précisément perdu 162 en 2019, sachant que, dans le même temps, la masse salariale a progressé pour sa part, en raison de provisions de congé. Pour rappel, une seule journée de congés pour l'ensemble du personnel revient à un total de 2,7 millions investis. L'une des solutions est donc la mise en œuvre d'un pilotage à l'avance des congés, comme cela se passe depuis plusieurs années dans le réseau France•3, ou, plus récemment dans celui des Outre-Mer.

**Concernant l'exercice 2020, la réprévision effectuée ces derniers jours laisse présager des conséquences liées à la crise sanitaire.** Il s'agit par exemple de prendre en compte l'impact des reports de manifestations telles Roland Garros ou les Jeux Olympiques de Tokyo.

Avec cette réprévision, à ce jour, on s'attendrait donc à un résultat négatif de

41 millions d'euros. En prenant en compte le maintien de France 4 et de France Ô, et en tablant sur une baisse du recours aux personnels non permanents de l'ordre de 50 ETP...

**Le coût de la couverture des élections municipales s'est révélé moins coûteux qu'initialement prévu.**

Des dépenses liées au Covid sont chiffrées à hauteur de 9 millions d'euros : 3,6 pour les masques et accessoires, 1,1 pour l'achat des Plexiglas, et 700.000 pour le financement des plateaux repas, et primes "restauration" là où les cantines étaient fermées.

Autre conséquence : des économies sur les budgets formation, du fait de l'université France•tv.

De même, la participation de l'entreprise au financement du fonds de solidarité à l'attention des personnels non permanents est à hauteur de 3,7 millions. Auxquels s'ajoutent 8 millions provenant de la solidarité elle-même.

La filiale cinéma observe quant à elle une amélioration, car les films qui ne seront pas sortis vont entraîner des reports de charges sur 2021.

Sur cette situation de déficit d'exploitation en 2020, l'expert de SECAFI explique que dans la feuille de route du nouveau mandat de la présidence, quel que soit son titulaire, il y aura cette nécessité à retrouver un équilibre budgétaire, et donc à absorber ce déficit. Quelles solutions possibles ? Avec une nouvelle assiette de la redevance ?

Une chose est sûre cependant : il s'agira de la seule année avec un déficit, puisqu'il y avait un équilibre les 4 dernières années, et que nous avons la chance de disposer d'une trésorerie qui est encore positive. Cela s'explique notamment par le décalage des charges sur 2021.

## IMPACTS SUR LES PROJETS SALTO ET PHOENIX ?

La présidente redit que le report du lancement du projet **SALTO** n'est pas lié à des questions budgétaires : *"il n'était pas pertinent de lancer le projet en pleine pandémie, car l'offre existante à ce moment n'était pas assez fournie"*.

Quant à **Phoenix**, il s'agit d'un projet de plateforme d'info et de tchat, en discussion

avec les 2 chaînes allemandes ARD et ZDF : *"une sorte de réseau social à la mode européenne, avec la puissance des forces journalistiques des différentes entités"* ajoute Delphine Ernotte.

Ce projet ne coûte pas excessivement cher, mais il n'est qu'à un stade embryonnaire.

## DE NOUVEAUX OUTILS DE GESTION D'ANTENNES

Actuellement, les logiciels utilisés sont **OSCAR** (au Siège), **ARGOS** (dans le réseau France•3) et **TRAFIC** (en Outre-Mer).

Depuis 2019, le projet consistant à nous offrir un nouvel outil de gestion, unique et applicable à l'ensemble des entités, a été lancé.

**Nous en sommes au stade de l'appel d'offres pour le choix du logiciel. L'attribution du marché est prévue pour ce 3ème trimestre 2020.**

**L'outil sera ensuite paramétré en 2021, et mis en production en 2022.**

## UN NOUVEL AUDIT DIVERSITÉ

Il s'agit de disposer d'une nouvelle certification à obtenir pour évaluer ce qui est mis en œuvre dans l'entreprise pour conduire à l'égalité des chances.

À ce stade, il s'agit d'un audit libre, destiné à être une sorte de "répétition" avant le véritable audit AFNOR.

## RESTITUTION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION LOGEMENT

Pour rappel, l'entreprise verse chaque année une somme d'argent pour financer l'aide au logement. C'est ce que l'on appelle le "1% logement" qui est, depuis de nombreuses années, un versement de 0,45% de la masse salariale. Et cette somme dépasse les 2,6 millions d'euros en 2019.

En contrepartie, que recevons-nous ? Plus grand chose ! **Le service s'est très fortement dégradé depuis qu'il n'existe plus qu'un seul collecteur unique : Action Logement.**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

- 26 salariés seulement ont pu bénéficier d'un logement (contre 35 en 2018 et 48 en 2017).
- avec des disparités régionales : 0 logement en Nouvelle Aquitaine, Centre Val de Loire, Occitanie, Bretagne, Pays de Loire et Normandie...et évidemment, très peu en Île de France, en comparaison avec les besoins.
- Seulement 6 dossiers de prêts accession en 2019 (contre 21 en 2018).
- Et seulement 5 prêts travaux en 2019, contre 17 auparavant !



Et encore... Nous avons la chance d'avoir à France•tv une salariée qui suit ces dossiers et les défend comme elle le peut. Aujourd'hui, elle se dit atterrée de voir qu'elle dispose de si peu de moyens d'actions. Qu'en sera-t-il demain, lorsque cette salariée aura fait valoir ses droits à la retraite, si elle n'est pas remplacée sur ce poste ?

**La direction déplore le fait qu'auparavant, nous pouvions placer les organismes collecteurs en concurrence, et retenir ceux pour lesquels il était possible de "pousser" nos dossiers. Alors que là, Action Logement fait ce qu'il veut... Et la priorité n'est plus l'aide au**

logement des salariés des entreprises qui financent ces aides ! Ce versement est devenu en quelque sorte un impôt supplémentaire pour financer le logement social des plus défavorisées.

**Les élus ont adopté un avis au sein duquel ils dénoncent cette dégradation, revendiquent des solutions pour l'amélioration de cette prestation. Ils demandent notamment le fait que les instances puissent disposer de prérogatives élargies (en étant pleinement associées afin de pouvoir effectuer des demandes d'affectations prioritaires et d'exercer un droit de contrôle).**

## POINT EMPLOI

Curieusement, le dernier point de ce CSE central a été celui sur l'emploi. On aurait pu penser qu'il soit plus haut dans l'ordre du jour.

Les élus ont pris connaissance des derniers chiffres, impactés par la mise en œuvre de la RCC.

Fin décembre 2019, nous comptons des ETP moyens à hauteur de 9458,1.

Fin mars 2020, le chiffre n'est plus que 9099,7.

Nous constatons logiquement un turn over important : avec 85 arrivées, et 337 départs, dont 306 liés à la RCC.

Dans ce contexte, une question a tout son sens : **où en est-on par rapport à la garantie des 1100 embauches, énoncée dans l'accord RCC ?** La réponse de la direction n'est pas très claire, faisant référence à l'esprit de l'accord. Pour rappel, il y avait eu une 1ère version qui n'avait

obtenu qu'une majorité entre 30 et 50% des organisations syndicales représentatives, et qui évoquait ce sujet des postes d'une certaine façon. La direction avait alors fait le choix de ne pas solliciter les salariés via un référendum, et de rouvrir la négociation. Celle-ci s'était traduite par un accord à plus de 50% sur un nouveau texte qui est l'accord du 7 mai que nous connaissons. Dans cet accord, ces questions de postes sont formulées d'une autre façon. Il y est écrit que, d'une part, la direction *"s'engage à un effort de recrutement d'au moins 1100 collaborateurs d'ici au 31 décembre 2022"*. Et que d'autre part, un peu plus loin, la *"direction fait état d'un objectif maximal de 900 postes supprimés par rapport aux effectifs constatés fin 2018, ces effectifs ne pouvant être inférieurs à un seuil minimal de 8718 ETP annuels moyens en 2022"*. Pour les élus, la lettre de l'accord semble assez claire.

**Les débats se sont achevés sur ce sujet. Le prochain CSE central est envisagé pour la deuxième quinzaine de juillet. Avec quelle présidence ? Réponse le 24 juillet !!**